Conseil d'école rentrée 2015-2016

Maternelle Exelmans

Le 2 novembre 2015

Présents au conseil :

Mme Haushofer Amélie (directrice école et enseignante MS/GS), Mr Galas Cédric (enseignant PS/GS), Mme Vittone Patricia et Mme Jeanjean Nathalie (enseignantes PS/MS), Nadia (responsable ATSEM), Mr Thiebault (maire adjoint à l'éducation), délégués des parents d'élèves (Jeanson Sylvie, Bailey Alexandre, Fabre Virginie, Tobéna Audrey).

Excusés:

Mme Amendola Bégonia.

Effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de l'école à la rentrée 2015 :

4 classes dont les effectifs sont réparties de la manière suivante :

- Mme Vittone/Jeanjean : PS/MS, 30 élèves (13,17)

Mme Amendola : PS/MS, 30 élèves (13,17)Mme Haushofer : MS/GS, 29 élèves (10,19)

- Mr Galas : PS/GS, 30 élèves (13,17)

5 ATSEM sont présentes dans l'école soit une ATSEM par classe, plus une en assistance (Ophélie) qui est de plus présente le mercredi matin. Pour rappel les ATSEM suivent les enfants du début à la fin de la journée. Elles prennent en charges les enfants lors de la garderie du matin, assistent les enseignants en classe, encadrent les enfants à la cantine et au gouter jusqu'à 16h30. Elles continuent ensuite avec une heure de ménage et peuvent le cas échéant faire le lien avec les animateurs des ateliers.

Règlement intérieur de l'école 2015 2016 :

Règlement intérieur validé au conseil d'école par l'ensemble de l'équipe éducative, des délégués de parents d'élèves.

Quelques notions importantes concernant le règlement :

- La signature de la charte de la laïcité par les deux parents est obligatoire. Ce document sera donné aux parents rapidement.
- En cas d'accident d'un enfant survenu à l'école et de blessures de ce dernier, l'école contacte les parents de l'enfant concerné puis contacte les pompiers. Si les parents ne sont pas joignables, les pompiers emmènent l'enfant à l'hôpital. L'enfant se retrouverait dans ce cas seul par la suite à l'hôpital. L'école ne peut en aucun cas accompagner l'enfant à l'hôpital.

- Les châtiments corporels sont interdits à l'intérieur de l'établissement. Ceci est valable pour les enseignants et pour les parents.
- Il est obligatoire en cas de sorties scolaires d'avoir souscrit : une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité individuelle. Toutes les sorties scolaires comme les pique-niques ne sont pas couvertes par l'assurance de l'école.

Compte coopérative :

Le 31/08/2014 : 2497,76 euros
 Le 31/08/2015 : 2717,74 euros

Rentrée scolaire 2014 2015 : le don des parents s'élève à 1671 euros (soit 417,75 euros/classe)

Rentrée scolaire 2015 2016 : le don des parents s'élève à 1449 euros (soit 362,25/ classe)

Revenus additionnels de l'an passé : - la vente des torchons a rapporté : 781 euros

- Vente des photos : 1068 euros

- Vente de chocolats : 260,03 euros

- Fête de l'école : 1134,80 euros

133 euros de la fête de l'école reste à encaisser, ainsi que la vente des DVD et des photos de l'année dernière.

Dépenses de l'an passé :

- OCCE: - 207,92 euros

- Charges courantes : - 603,88 euros

- Ouvrages pédagogiques : - 2408,94 euros

Situation actuelle des comptes : 1661,75 euros ce jour

Tous les parents ont un droit de regard sur la gestion financière de l'OCCE. Consultable à l'école uniquement.

Projet d'école 2015 2020 :

Objectif: enrichir l'école en développant une pédagogie coopérative

Problèmes observés : les enfants ont des difficultés à être dans l'empathie entre eux. Difficultés à vivre ensemble, concurrence.

Actions à mettre en place à l'intérieur des classes : - travail sur les émotions de chacun, apprendre à aider l'autre, réalisation de jeux coopératifs où les enfants jouent ensemble, mise en place de débats philosophiques débutant avec les GS dans un premier temps (un temps sera dégagé sur le moment de la pause déjeuner).

- travail de décloisonnement des classes. Les classes seront mélangées le lundi après-midi et le jeudi après-midi. Chaque enseignant porte un projet : musique, science, langage, motricité, peinture...Par période les enfants feront ces activités et seront mélangés avec tous les autres enfants.

L'objectif est que tous les enfants se connaissent et que chaque enfant travail avec chaque enseignant (regards croisés sur les enfants)

- Travail sur le jardin coopératif (Mme

Amendola sera référente)

- Travail sur des coins jeux durant la récréation (malle de jeux contenant ballons de foot, de basket, cage de foot et panier de basket, poussettes, grosses craies...)

- Création d'un outil de suivi du travail des enfants de la PS à la GS, lisible par les enfants, parents, enseignants.

La mairie offrira des vélos et des trottinettes pour une valeur de 1600 euros.

Le projet d'école a été validé par l'inspectrice, il est à ce jour toujours à l'inspection.

Spectacle de fin d'année :

Pas de thème sélectionné pour le moment

Sorties prévues cette année :

- Cour Roland : classe Cédric : le 06/11/15 visite de la mare

le 20/11/15 visite des insectes

classe Bégonia : le 09/11/15 visite de l'élevage classe Amélie : le 23/11/15 découverte du monde

- Fête de Noël : le 10/12/2015 spectacle à l'Onde, thème « Ulysse ». Les 4 classes sortent ensemble

- Spectacle Noël: le 8, 9/12/2015 « Le loup est revenu ». Un livre du spectacle sera offert (cadeau du père Noël)

- Marché de Noël : le 11/12/2015

Questions mairie:

- Bilan positif du banc de l'amitié, outil de langage extraordinaire. Les enfants se le sont bien approprié. Les autres écoles de la ville seraient intéressées par le concept.
- Classe découverte : un prestataire aurait répondu favorablement à la mairie pour le projet classe de découverte des classes de Cédric et d'Amélie. Projet toujours à l'étude. Projet de séjour en bord de mer pour mai juin 2016. L'inspectrice déciderait si les PS peuvent partir ou non.

Projet de classe qui serait si validé travaillé sur l'année. Il existe des aides d'associations et de la mairie si des difficultés financières empêchent l'enfant de partir.

Dans les autres écoles aucun refus pour des raisons personnelles n'a été déclaré jusqu'alors.

Cantine : projet d'autonomie des MS

- Les enfants en arrivant à la cantine prennent leur plateau, leur vaisselle, puis une fois installés vont se servir pour prendre leur entrée qui est individuelle afin d'être autonome en GS

Pour les parents d'élèves possibilités de déjeuner au self avec le Maire adjoint suivant des dates précises. Demande à faire au service Education de la Mairie.

Travaux cour d'école :

Bon retour

Points périscolaires :

- Trombinoscope des représentants périscolaires présent à l'extérieur du bâtiment
- Une réunion de présentation a eu lieu le 14/09/2015

Bilan précoce accueil périscolaire :

- 12 enfants à l'accueil du matin
- 95 enfants qui déjeunent
- 91 enfants aux activités périscolaires

Création d'un règlement intérieur des temps périscolaires. Il va être envoyé prochainement aux parents.

Travaux Pagnol:

- L'immeuble sera détruit été 2016
- Destruction des classes dans le bâtiment Pagnol courant décembre 2016.
 Sera construit par la suite un gymnase
- Une extension du bâtiment principal de l'école est à l'étude et sera en place pour la prochaine rentrée. Celle-ci fera l'objet de discussion entre la Mairie et l'école.

Création d'une nouvelle école maternelle « Harmonia » en 09/2017.

Questions diverses:

Concernant les poux :

Mr Galas s'est trouvé en difficulté car les filles concernées par le problème des poux n'avaient pas les cheveux attachés ce qui aurait limité la propagation. Il aurait été informé tardivement du problème, informé lors de l'entrée de l'enfant en classe.

Il est important que les parents communiquent davantage, prennent attention aux autres pour limiter la propagation.

Arbre du comportement :

Mise en place cette année du système dans la classe de Mme Vittone/ Jeanjean. Ce système avait été mise en pratique dans la classe de Mme Amendola l'année dernière et avait eu un retour positif des parents.

- Crée pour permettre à l'enfant de comprendre qu'il y a des règles de vie en collectivité et qu'il se doit de les suivre au mieux selon ses possibilités.
- Un parent serait en désaccord pour des raisons personnelles. Cet avis a fortement perturbé toute l'équipe pédagogique. Afin d'échanger leur point de vue et de comprendre ce parent, il a été immédiatement proposé un rendez-vous. A ce jour, l'équipe reste sans réponse de celui-ci. Pour améliorer et prendre en compte cette situation Mme Jeanjean et Mme Vittone ont décidé de coller l'arbre du comportement de chaque enfant derrière leur étiquette individuelle de sorte à ce qu'il ne soit pas visible de tous. L'enfant change lui-même sa couleur au cours de la journée. Au bout d'une semaine de couleur verte, l'enfant gagne une image, au bout de trois

images l'enfant recevra un jeton qu'il déposera dans une urne. Quand l'urne sera remplie, la mascotte de la classe « Calinours » recevra un cadeau (idée de récompense collective).

Carnaval:

Pas de réflexion sur le sujet pour l'instant. Aura lieu le 18/03/2016

Bilan santé:

Grosse difficulté l'an passé pour le mettre en place car il n'y a pas assez de médecins, de budget... A l'étude pour cette année.

Intrusion d'un parent à une heure non autorisée en début d'année. La directrice explique qu'en maternelle il est difficile d'avoir une meilleur sécurité qu'actuellement. Il s'agirait probablement d'un concours de circonstance, un père serait venu récupérer son enfant malade qui était avec Nadia à ce moment là. Un membre de l'équipe pédagogique a pu lui ouvrir.

Un exercice incendie a été effectué d'une manière impromptue et l'évacuation c'est réalisée en moins de deux minutes.

Il est important que les parents ne rentrent pas du côté des primaires, mais qu'ils sonnent côté maternelle.